



AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SEM DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

Par décision de son assemblée générale extraordinaire en date du 4 juillet 2024, les actionnaires de la SEM du Pays de Fontainebleau ont approuvé l'augmentation du capital social pour le porter à 20 millions d'euros.

Le capital social de la SEM du Pays de Fontainebleau passe ainsi de 2 à 20 millions d'euros par incorporation de réserves financières à hauteur de 18.010.000 €, tout en conservant la répartition de son actionariat. Cette augmentation de capital permet à la SEM du Pays de Fontainebleau de se positionner comme un opérateur de premier plan sur le bassin de vie du sud Seine-et-Marne. Elle traduit la continuité de la stratégie engagée depuis 10 ans pour développer la structure patrimoniale en portant elle-même ses projets.

Aujourd'hui, la SEM du Pays de Fontainebleau est en capacité d'accompagner les acteurs du territoire dans leur développement avec un potentiel de portage financier et technique renforcé.

Scannez le QR code ci-dessous pour accéder à l'annonce légale:



A propos de la SEM du Pays de Fontainebleau :

La Société d'Economie Mixte (SEM) Pays de Fontainebleau est une entreprise spécialisée dans la construction et l'aménagement du territoire. Certifiée ISO 9001 et ISO 14001, elle propose, son expertise pour concevoir des solutions opérationnelles en termes de logements, d'équipements et de développement économique. Présente sur le Sud Seine-et-Marne (77) depuis 1962, elle évolue dans un environnement institutionnel, territorial et sociétal qui connaît de profonds changements. La SEM Pays de Fontainebleau s'attache à réunir des compétences pluridisciplinaires pour garantir une approche cohérente des enjeux urbains et économiques locaux.

